



Mission régionale d'autorité environnementale
Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 28 novembre 2019
de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 28 novembre 2019 à 14h00 dans les locaux du CGEDD à Vincennes.

Présents : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, François Noisette, Catherine Mir et Judith Raoul-Duval (suppléantes).

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du 14 novembre 2019

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Le PV de la réunion du 14 novembre 2019 est approuvé.

2. Fixation du calendrier des réunions pour le premier semestre 2020

Les dates proposées de réunion du collège de la MRAe Ile-de-France pour l'année 2020 sont fixées comme suit : 9 janvier, 16 janvier, 30 janvier, 13 février, 27 février, 12 mars, 26 mars, 9 avril, 23 avril, 7 mai, mercredi 20 mai, 4 juin, 18 juin, 2 juillet, 16 juillet.

Une réunion thématique MRAe avec le PEE sera organisée le matin du 16 janvier et celui du 4 juin.

3. Retour sur les décisions prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 14 novembre

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 6 décisions de cas par cas prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 14 novembre, dont l'une a donné lieu à une décision de soumission à évaluation environnementale concernant la révision du PLU d'Aincourt (95), présentation qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

4. Délégations données pour des dossiers de cas par cas :

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans le cadre et les limites définis par la décision de ce jour portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à François Noisette et Jean-Paul Le Divenah respectivement pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Chamarande - révision (91) et Le Pin – révision allégée (77)

5. Désignation de coordonnateurs pour avis sur plans-programmes

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Désignation d'un coordonnateur pour les avis suivants :

- MEC DP du PLU de Freneuse (78) : niveau 1 – coordonnateur : Judith Raoul-Duval (28 janvier) ;
- PCAET Grand Paris Sud-Est Avenir (94) : niveau 1 : coordonnateur : Paul Arnould (5 février).

6. Délégation concernant les avis sur plans-programmes

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans le cadre de la décision du 31 octobre 2019 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah et en son absence, à François Noisette pour l'avis sur la révision du PLU de Septeuil (78) dont l'échéance de signature doit intervenir avant la prochaine séance du collège de la MRAe, le 12 décembre 2019.

7. Avis portant sur le projet de PCAET de la Communauté de communes Plaines et Monts de France (77)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Après délibération, l'avis concernant le projet de PCAET de la Communauté de communes Plaines et Monts de France (77) est adopté.

8. Retour sur les avis sur plans programmes adoptés depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant les absences d'observations dans le délai de 3 mois pour les PLU de Chars (95) et d'Argentières (77), présentation qui n'appelle pas de commentaires des autres membres présents de la MRAe.

9. Désignation de coordonnateurs pour avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle certains avis devront être rendus, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence au président, ou en son absence à François Noisette pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 12 décembre 2019. :

- 309 – Projet immobilier à Bobigny (93) : niveau 1 Coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah (21 janvier)
- 310 – Projet immobilier à Ivry-sur-Seine (94) :

10. Avis portant sur le projet de doublet géothermique à Evry-Courcouronnes (91)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette

Après délibération, l'avis portant sur le projet de doublet géothermique à Evry-Courcouronnes (91) est adopté.

11- Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la réunion du collège de la MRAe du 14 novembre


Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant :

- l'aménagement de la tour CIT dans le cadre du projet Paris - Montparnasse (75014)

présentation qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres présents de la MRAe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.

Fait à La Défense, le 28 novembre 2019



Jean-Paul Le Divenah,
président de séance